

Domaine :

Droit - Economie - Gestion

UFR/Institut :

UPEC - IUT Sénart / Fontainebleau (IUT de Seine et Marne Sud)

Type de diplôme :

Certificat d'université

Durée des études :

2 ans

Accessible en :

Formation initiale

Présentation de la formation

Ce certificat vise à permettre un complément de formation sur l'environnement européen des entreprises. Ce certificat universitaire complémentaire s'adresse à des étudiants français et européens qui suivent un DUT tertiaire (DUT GEA ou DUT TC).

L'idée de la création du CU vient du fait que les entreprises mettent de plus en plus en avant leur environnement interculturel de travail. Les entreprises s'europanisent de plus en plus avec l'augmentation du nombre de pays membres de l'U.E.

(augmentation des flux commerciaux, des flux financiers et de la mobilité professionnelle des salariés). Elles ont besoin à cet effet de collaborateurs mieux préparés à appréhender l'environnement économique et culturel européen (maîtrise de l'anglais des affaires, stages en Europe, formation initiant le travail d'équipe dans un environnement interculturel, ...). Le cadre actuel des DUT tertiaires se prête à une initiation à l'environnement européen (cours de droit européen, stages possibles à l'étranger) mais ne répond que partiellement aux besoins des entreprises en matière de cadres intermédiaires « européens » à potentiels d'évolution qui pourraient être rapidement opérationnels.

Le CU est particulièrement intéressant dans ce contexte dans la mesure où son orientation internationale renforce la capacité d'adaptation des diplômés en développant leur polyvalence et leur connaissance des cultures européennes.

Le CU facilite par ailleurs l'adaptation des étudiants étrangers européens en leur offrant une pédagogie adaptée (favorisée par la formation par projets, le travail en groupe, les travaux en autonomie, et le tutorat-enseignants).

Afin de répondre aux objectifs pré-cités les enseignements de ce certificat complémentaire seront dispensés en anglais dans la mesure du possible.

Compétence(s) visée(s)

Le CU vise à doter les étudiants d'une connaissance opérationnelle dans les diverses disciplines liées aux affaires européennes à un niveau d'encadrement intermédiaire.

Il s'agit de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés à travers le développement de leur capacité d'adaptation.

Poursuites d'études

Compte-tenu de la forte demande sociale en faveur de poursuites d'études post-DUT, ce certificat permettra aux étudiants de poursuivre plus facilement leur formation dans un pays européen tiers (niveaux L3, M1 et M2).

Ce certificat facilitera donc la mobilité européenne des étudiants, tant d'un point de vue professionnel qu'académique.

Débouchés professionnels

Les connaissances et compétences acquises en gestion et commerce doivent permettre aux étudiants d'accéder à des métiers de responsabilité, variés et évolutifs de niveau DUT tertiaire.

Les diplômés du DUT acquièrent des compétences leur permettant une insertion à un niveau intermédiaire dans :

- les entreprises industrielles et commerciales privées ou publiques;
- les professions libérales à dominante comptable ;
- les services comptables et financiers;
- les services de contrôle de gestion.

> Le certificat complémentaire permettra aux étudiants une plus grande insertion dans des entreprises de dimension européenne.

Stage / Alternance

> Stage en entreprise intégré à la formation DUT.

Cependant, les étudiants inscrits au certificat complémentaire devront effectuer leur stage dans un pays européen différent de leur pays natal.

Modalités d'admission en formation initiale

Modalités de recrutement :

- Recrutement sur dossier consécutif au recrutement en DUT,
- Entretiens individuels.

La composition de la commission de recrutement :

Commission de recrutement au DUT, et responsable du Certificat International des Affaires.

Le nombre de places prévues :

> Formation initiale : 30.

Modalités d'admission en formation continue

Début Septembre à fin Juin.

Responsables pédagogiques

M. Lamine NAMANE

Enseignant-chercheur à l'IUT Sénart-Fontainebleau (département GEA).

Plus d'informations

Service commun universitaire d'information, d'orientation – Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (SCUIO – BAIP)

01 45 17 12 17 – orientation@u-pec.fr

Bâtiment i3, niveau dalle – Centre multidisciplinaire de Créteil

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil cedex

